

Sommaire

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Rubriques	Pages
Billet de la Rédaction	2
Culture, manifestations communales	
- Fête des artistes et artisans	3 - 5
- Compte rendu du spectacle <i>Paroles d'Anges</i>	6 - 10
- Discours du Premier août	11 - 15
Echos du Conseil municipal	16 - 17
Brèves communales	18 - 20
Chroniques du temps passé	21 - 30
Coin des lecteurs	31
Agenda	32 - 33
Informations communales	34

Billet de la rédaction

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

L'été, à Vandœuvres, fut riche de rencontres et d'expériences enrichissantes, pour peu que l'on ait pris la peine de se munir de son bâton de pèlerin pour se rendre dans le parc de la mairie.

Le bonheur, partagé tant par les spectateurs que par les acteurs et les bénévoles - membres du comité d'organisation et conseillers municipaux - qui illumina notre parc et nos cœurs à l'occasion du spectacle mis en scène par Pierre-Alexandre Jauffret, mérite assurément de laisser une trace dans votre *Coquille*.

Vous la découvrirez dans les lignes qui suivent.

Il en va de même de la fête du Premier août, fréquentée par un public chaque année plus nombreux et toujours ravi. Si vous n'en étiez pas, la *Coquille* organise une séance de rattrapage en vous livrant la prose discursive de notre maire.

Soyez rassurés, les frimas de l'automne ne sont point annonciateurs d'hibernation. Vandœuvres vivra encore de belles heures de convivialité.

L'exposition des artistes et artisans tiendra en effet prochainement ses salons que quelques visiteurs roumains mettront en musique.

Une page d'histoire et quelques brèves communales complètent, avec les échos de votre conseil municipal, une *Coquille* que nous souhaitons riche d'informations.

Bonne lecture.

Nicolas Terrier

Culture, manifestations communales

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Fête des artistes et artisans de Vandœuvres

Cette fête est traditionnellement organisée dans la commune sous l'égide des autorités, plus particulièrement de la commission *Culture, loisirs, manifestations communales, troisième âge* du conseil municipal.

C'est une exposition quadriennale, la dernière a eu lieu en 1998, destinée à faire connaître les talents, passe-temps et violons d'Ingres de nos concitoyens, qu'ils soient dans les registres artisanaux, manuels ou artistiques, en leur permettant d'exposer leurs œuvres ou savoir-faire.

Elle s'adresse à tous les âges et les plus jeunes peuvent bien sûr participer en exposant leurs travaux divers, tout comme leurs aînés.

Tous les communiens sont concernés en tant qu'exposants, mais eux seuls ; il n'y a pas d'artistes ou d'artisans exposés qui soient étrangers aux communes de Vandœuvres et de Choulex...

Le public le plus large est en revanche convié et sera averti par voie de presse.

Cette année, la fête se déroulera les vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 novembre dans la salle communale de la nouvelle école.

Le vernissage aura lieu le vendredi 1^{er} novembre à 18h et l'exposition sera ouverte le samedi 2 de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h.

Vandœuvres, qui entretient des rapports privilégiés avec la commune de Satulung située au nord-ouest de la Roumanie, recevra un groupe folklorique de jeunes originaires de cette région. Ce sera l'une des attractions de la fête.

Quatre conseillers municipaux et une ancienne élue, en liaison avec les autorités municipales, assureront la prise en charge du groupe folklorique.

Un comité, que j'ai le plaisir de présider, a été mis en place pour l'organisation de cette fête; il est composé d'exposants et de non-exposants :

Mesdames et Messieurs :

Elodie Bigler, créatrice de bijoux.

Pierre Bosset, conseiller municipal, accueil et réception des jeunes roumains.

Véronique Christe, conseillère municipale, procès-verbaliste des séances du comité.

Laurence d'Hespel, conseillère municipale.

Hervé Despland, qui a organisé la Vogue de Carouge et la Fête des orgues de barbarie; chargé plus particulièrement de la liaison entre les artistes et du montage des stands.

Elisabeth Gampert, conseillère municipale.

Claudine Golay, maîtresse à l'école de Vandœuvres.

Gabrielle Gourdou-Labourdette, conseillère municipale, présidente de la commission précitée, exposante, présentera une excellente huile d'olive qu'elle produit en toute petite quantité en Toscane.

Claude Guignard, chargé des tâches financières et administratives.

Marc Hardmeyer, dont l'épouse, Suzanne, est exposante et fera une démonstration de dentelle au fuseau, assurera la liaison entre les artistes et la commune, et le montage des stands.

Catherine Kuffer, adjointe, exposera des porcelaines de sa création.

Verena Miescher, graphiste, dessinera l'affiche de la fête.

Thierry Pradervand, conseiller municipal, réception et accueil des enfants roumains.

Maurice Reichenbach, ébéniste, assurera la liaison entre les artistes et la commune, ainsi que le montage des stands.

Marie-Claire Ricou, accueil des enfants roumains.

Elisabeth Schlaepfer, exposante (dessins de nus), tiendra un piano-bar.
René Stalder, conseiller municipal, accueil et réception des enfants roumains.

Isabelle Stalder, présidente des Dames paysannes, organisera un brunch le samedi matin et tiendra un stand buvette et pâtisserie.

Maurice Turrettini, conseiller municipal, accueil et réception des enfants roumains.

Isabelle et Florence Valot feront une démonstration d'*origami* (pliage.)

Sylvia van Steensel sera responsable de la décoration et des fleurs.

Trois séances ont déjà eu lieu les 29 mai, 2 juillet et 11 septembre.

Nous avons déjà réuni 33 exposants dans des disciplines variées, notamment la photographie, les bijoux, les dessins et aquarelles, les livres, les romans et poèmes, les sculptures, les démonstration d'orgues de barbarie, le tournage et marqueterie, les dessins et vitraux, les dentelles, les boîtes et sculptures, les faïences et porcelaines, les portraits au fusain, les émaux, les produits de la ferme, les animaux en bois, les bougies et lampes en papier.

Si vous savez chanter ou jouer d'un instrument, si vous avez un talent que vous acceptez de partager en faisant une démonstration, cela nous intéresse. Il est tout à fait temps de venir nous rejoindre pour faire la fête avec nous.

Appelez Martine Burkhalter au secrétariat (☎ 022.750.14.18) tous les matins entre 9h et midi ainsi que le lundi et le mardi entre 14h et 18h

Vive la Fête des artistes et artisans de Vandœuvres !

Viviane de Witt

Spectacle *Paroles d'Ange* dans le parc de la mairie

Après le succès remporté l'année dernière par la balade théâtrale de Richard Vachoux dans le parc de la mairie, *Trois coups sous les arbres*, les autorités communales, profitant de la dynamique ainsi créée, décidèrent de reconduire cette année une manifestation culturelle d'envergure dans ce même lieu.

Pari risqué d'organiser une deuxième année consécutive un spectacle en plein air au mois de juillet ! Certains esprits chagrins n'avaient d'ailleurs pas manqué de relever le choix de la période estivale peu propice à l'affluence ainsi que les risques liés aux aléas du temps.

Après avoir obtenu à la fin de l'année dernière l'accord du conseil municipal sur l'organisation d'une nouvelle manifestation, qui se tiendrait désormais en alternance avec le festival *Amadeus* de la commune voisine à la même époque, les autorités municipales mirent rapidement sur pied un comité d'organisation. Ce dernier entama ses travaux au début de cette année sous la houlette du dynamique et sémillant Michel Hagmann.

Le choix s'est rapidement porté sur le metteur en scène genevois Pierre-Alexandre Jauffret, connu pour la mise en scène de différents spectacles, opéras et autres manifestations mondaines, que ce soit dans notre cité ou ailleurs.

La démarche fut identique à celle suivie l'année précédente : profiter et tirer parti du cadre somptueux qu'offre le parc de la mairie de notre commune.

Pierre-Alexandre Jauffret fut immédiatement séduit par ce projet et accepta sans hésiter l'offre qui lui fut faite malgré les strictes contraintes budgétaires. Son choix s'est rapidement porté sur *Le dit des jeux du monde*, œuvre de jeunesse d'Arthur Honegger. Il imagina un théâtre de

mouvements en plein air et de nuit mais ne souhaita pas suivre l'exécution fidèle de la création d'origine qui s'accompagnait d'un texte poétique de l'auteur Paul Meral; il la rebaptisa *Paroles d'anges*. De l'œuvre originale il n'en conserva finalement que la musique en décidant de l'accompagner d'évolutions muettes de deux comédiens professionnels, Anne-Claire Monnier et Pietro Musillo, entourés d'une cinquantaine de figurants qui, à l'aide de jeux de lumières et sans texte, devaient aller à la rencontre de la musique d'Arthur Honegger.

Au printemps, après une recherche active de figurants, les répétitions purent commencer dans la salle de gymnastique de l'école communale, puis, grandeur nature, dans le parc de la mairie en juin, lequel fut quelque peu réaménagé pour la circonstance.

Le metteur en scène a utilisé divers artifices techniques pour les besoins du spectacle. Une tranchée couverte de plusieurs mètres a été aménagée pour pouvoir, en début de spectacle, faire sortir les figurants de terre; de plus, la «scène» sur laquelle se trouve en son centre le fameux bosquet d'arbres du parc fut quadrillée au sol de guirlandes lumineuses, contribuant ainsi aux effets souhaités, en combinaison avec l'éclairage subtil dudit bosquet et du majestueux cèdre.

Le jour des promotions, des gradins pouvant contenir deux cent cinquante spectateurs furent érigés. A noter que la construction s'est terminée quelques minutes avant l'entrée dans le parc des autorités communales, professeurs, élèves et parents lors du traditionnel cortège.

C'est ensuite sans relâche que les répétitions finales purent avoir lieu grâce une météo clémente, parfois tard dans la nuit. Inlassablement, avec force, conviction et rigueur, Pierre-Alexandre Jauffret conduisit sa troupe au soir de la première, le 5 juillet 2002. Par une fin de journée radieuse, mais un peu fraîche, quelque cent trente invités purent découvrir le spectacle tant attendu et applaudir la réalisation du metteur

en scène et de son équipe.

Mais de quoi s'agissait-il ? : «D'un spectacle de théâtre muet sur une musique qui prend le rôle d'un texte narratif, nous répond Pierre-Alexandre Jauffret. Le public entend de la musique, voit des acteurs jouer toutes sortes de situations sur cette musique et notamment utiliser des objets qui, par leur utilisation dans le jeu de scène, permettent la compréhension de l'action. C'est un spectacle qui parle de chacun d'entre nous, parce qu'il traite de la relation entre le monde de l'au-delà et celui des vivants. C'est aussi l'histoire d'amour entre un homme et une femme qui réalisent leur couple grâce à la mort. C'est surtout un spectacle conceptuel où je place le public dans une autre convention que celle qu'il a l'habitude de pratiquer au théâtre. Ici, le public n'est pas seulement spectateur, il est aussi interprète de ce qu'il voit et de la musique qu'il entend. (...) Autant ce spectacle peut être énigmatique, autant mon rôle à moi est celui d'apporter, sur sa longueur les réponses à ses énigmes, pour que le public puisse les interpréter et sortir rempli de son message.»

But atteint puisque le public, jouissant du cadre somptueux des lieux, de la magie des lumières et de la mise en scène, un jeu finalement assez simple du cycle de la vie jusqu'à la mort, sortit séduit de cette aventure. Le spectacle fut tel qu'il pouvait être vu plusieurs fois, donnant ainsi le loisir de découvrir les multiples facettes de cette création.

Ainsi, du 5 au 20 juillet, en moyenne cent vingt spectateurs par soirée sont venus assister au spectacle qui était précédé d'un buffet facultatif servi par Michel et Danièle Jacquet de l'*Auberge de Vandœuvres* sous la tente des promotions conservée pour l'occasion. Les autorités communales, avec l'aide des dames paysannes et le soutien, au plan de la sécurité, des sapeurs-pompiers de Vandœuvres se sont relayées pour accueillir de façon conviviale les spectateurs. En prime, ces derniers

reçurent des couvertures pour parer à la fraîcheur de certaines soirées. Une soirée «Dames paysannes» fut spécialement organisée le 10 juillet durant laquelle ces dernières furent responsables de l'accueil et du service des repas.

Malheureusement, le spectacle dut être interrompu du 11 au 13 juillet en raison de problèmes de santé rencontrés par l'acteur principal qui, faut-il le préciser, se voyait copieusement «arrosé» par un jet glacé au cours de chaque représentation.

Il reprit le 14 juillet mais les représentations des 15 et 16 furent annulées à cause du mauvais temps. Le 17 et les trois jours suivants virent la manifestation faire «salle comble». Le bouche à oreille fonctionna parfaitement, relayé par la presse qui, quoique tardivement, fit l'éloge du metteur en scène. Sa qualité de «luministe inspiré» fut relevée par la critique qui souligna encore «la rêverie cosmique, qui fait se rejoindre et s'affronter le cycle de l'homme et celui de la nature, éclaire avec un rare bonheur les éléments d'un parc que l'on croyait connaître...»

Aux derniers jours, la commande de billets fut telle que le standard téléphonique de la mairie coula sous les appels qui ne purent être totalement satisfaits. Toutefois, une représentation supplémentaire fut organisée le dimanche 21 juillet.

Même si, en termes d'affluence, la manifestation s'est terminée en apothéose, la troupe eut la tristesse de voir l'un des siens frappé dans sa santé peu avant le début de la dernière représentation. Malgré l'arrivée rapide des secours sur place et son transport à l'hôpital, l'issue fut malheureusement fatale pour ce dernier.

Douze représentations furent données devant mille quatre cent septante-huit spectateurs et cinq cent vingt-trois repas servis.

Mission accomplie ! Les autorités communales peuvent se féliciter

d'avoir mené à bien cette entreprise malgré divers accidents de parcours, bénins ou malins. Elles se muent désormais en producteur de spectacles et commencent à acquérir une expérience certaine, gage de sérieux pour la suite... Au plan financier, le résultat devrait être conforme aux prévisions, l'enveloppe budgétaire ayant été respectée. Ceci notamment grâce au soutien d'un bon nombre de sponsors, habitant sur la commune ou non, du personnel communal et de ses autorités acquis à la cause. De plus, ces dernières eurent la surprise d'apprendre après le spectacle qu'une subvention de dernière minute non négligeable fut accordée par la Loterie romande.

Par ailleurs, cette manifestation n'a pas été sans incidence sur la traditionnelle fête du Premier août puisque certains des figurants, conquis par le parc, décidèrent d'assister, en spectateurs cette fois, à la fête nationale qui se distingua cette année à Vandœuvres par son affluence.

Enfin, figurants, metteur en scène et membres du comité d'organisation se retrouvèrent à l'*Auberge de Vandœuvres*, le 27 août, pour partager leurs récents souvenirs autour d'un repas préparé par Didier Jacquet, au terme duquel une projection de l'enregistrement du spectacle eut lieu*.

Les *Paroles d'anges* se sont à peine tues que l'on songe déjà à la prochaine manifestation, qui devrait avoir lieu en 2004, et dont on espère qu'elle pourra avoir le même retentissement que les deux précédentes.

Christophe Imhoos

* Une cassette vidéo du spectacle peut être commandée à la mairie pour la somme de cinquante francs.

Discours du Premier août

Chères Vandœuvriennes,
Chers Vandœuvriens,
Chers enfants,

Bonsoir à tous...

Beaucoup d'entres vous se retrouvent ce soir ici tout surpris de ne plus y trouver une grande estrade et des lumières qui mettaient si bien en valeur cet espace privilégié. *Paroles d'anges*, le spectacle produit par la commune en juillet, a fait rêver de nombreux spectateurs et a fait connaître cet endroit. Ce soir, avec une météo capricieuse, comme bien souvent cet été, mais qui nous crédite heureusement d'une superbe soirée, nous sommes réunis dans ce beau parc pour célébrer ensemble le Premier août. Ce ne sont pas des paroles d'anges qui seront évoquées, dommage pour vous, mais comme le veut une tradition vandœuvrienne, tous les quatre ans, quelques propos prononcés par votre maire à l'occasion de notre fête nationale. Si onze communes genevoises laissent le micro à des jeunes de moins de vingt-cinq ans, Vandœuvres, qui a souvent une longueur d'avance, avait donné la parole en 2001 à un jeune citoyen pour marquer l'entrée dans le nouveau siècle, devançant d'une année les recommandations du conseil suisse des activités de jeunesse.

Comme dans les trois mille autres communes de Suisse, les cloches du temple ont carillonné à 20h. pour rappeler cet événement. Mais pourquoi cette fête nationale à peine centenaire alors qu'elle est basée sur un acte qui compte plus de sept cents ans ? Que commémorons-nous, à la vérité ? Une révolution ? une prise de pouvoir ? un putsch ? la création d'un Etat ? Non, simplement un pacte d'alliance entre trois communautés alpestres qui éprouvaient quelques inquiétudes. En effet,

leur seigneur et maître Rodolphe de Habsbourg était mort en juillet 1291. Sous son règne, les Waldstaetten avaient acquis une certaine autonomie. Le successeur de Rodolphe de Habsbourg maintiendrait-il les franchises octroyées ? Afin de préserver ces franchises, les Waldstaetten ont contracté une alliance début août... document qui restera longtemps ignoré des historiens... et qui n'est peut-être pas le premier. Mais que signifiait donc ce pacte, que disait-il exactement. ? Sa lecture est assez fastidieuse. Ce texte a été écrit en latin et n'était donc pas destiné à être lu en *Landsgemeinde*. Mais il vaut la peine de se pencher quelques instants sur son contenu et de se poser la question : Aurions-nous agi de la même manière ? Trouvons-nous encore une actualité aux propositions contenues dans ce document ? Les décideurs d'aujourd'hui pourraient-ils s'inspirer du contenu de ce pacte ? Je me bornerai à en extraire quelques points forts.

Premier extrait :

Par cette alliance, les communautés se promettent d'abord une assistance mutuelle et gratuite contre quiconque les attaquerait. Je pense que les femmes et les hommes de 1291 avaient la certitude que leur terre et leur collectivité méritaient d'être préservées même au péril de leurs vies. Pour préserver son bien, il faut s'unir : à plusieurs, on est plus fort... et se promettre qu'on le fait gratuitement demande un engagement moral très fort. Ce pacte n'est pas un acte révolutionnaire contre le seigneur dont on reconnaît les droits. C'est l'expression d'un besoin de solidarité qui permet de sauvegarder les acquis. Qu'en est-il aujourd'hui ? Je crains que l'individualisme, un certain désenchantement, une forme d'indifférence à l'égard de la vie démocratique, prennent le pas sur la ferveur d'antan. Or, le repli sur soi ne garantit pas l'avenir. La politique de l'autruche est une dérobade. Les consciences s'assoupissent, ce qui affaiblit la démocratie.

Deuxième extrait :

Les trois communautés s'opposent à ce que la justice soit exercée par des fonctionnaires étrangers ; les paysans des vallées n'accepteront que les sentences d'un juge choisi parmi eux et auquel le seigneur aura délégué ses pouvoirs. Et maintenant...? Comme autrefois, nous ne souhaitons pas d'ingérence. Mais l'horizon s'est élargi, les alliances et les accords dépassent forcément les frontières naturelles. Le premier train des accords bilatéraux avec l'Union européenne est entré en vigueur le premier juin de cette année. Comme il est normal, une certaine inquiétude règne encore quant aux conséquences induites par ces accords. C'est un truisme de dire que tout changement, toute modification demande un temps d'adaptation. Et pourtant nous avons tous changé sans attendre nos francs français, nos lires et autres monnaies européennes en Euro ! Et nous avons tous très vite appris à calculer la valeur de notre change !

Troisième extrait :

Si un conflit éclate entre deux communautés, elles doivent recourir à un arbitre dont elles respecteront les décisions. La comparaison pourrait être faite avec la décision populaire prise d'adhérer à l'ONU. Personnellement, je crois que notre pays a bien fait de décider de devenir membre des Nations Unies. C'est là que s'organise, dans la forte diversité des opinions de ses membres, la «gouvernance mondiale.» Que serait le monde si ce forum n'existait pas, aussi imparfait soit-il ?

Quatrième extrait :

Le Pacte prévoit aussi des peines sévères contre les meurtriers, les incendiaires ou les voleurs. Sujets d'actualité s'il en est. La sécurité est un difficile équilibre entre les trois pôles que sont la répression, l'intégration et la liberté. Les problèmes d'incivilité qui surgissent partout suscitent des thèmes de réflexions aussi bien dans le monde

politique, dans le monde judiciaire que dans le monde des enseignants et des éducateurs.

Cinquième extrait :

Les gens des vallées voulaient sauvegarder leurs libertés particulières et administrer eux-mêmes leurs biens : en résumé, ils souhaitaient une complète autonomie. N'est-ce pas aussi le désir profond de chacun ? Si les Waldstaetten parlaient de la malice des temps qui les a conduit à s'allier, que dire de la malice des temps 2002 ? Dans un monde de plus en plus complexe dont la réalité du terme «proximité» s'accroît tous les jours du fait de la population, les points de repère s'estompent. Tout en étant tous citoyens du monde, nous sommes d'abord Vandœuvriens avant d'être Genevois et Genevois avant d'être Suisses... C'est pourquoi cette célébration de notre fête nationale doit continuer à rassembler.

La prestation du groupe folklorique *Les Armaillis* a été voulue par vos autorités non pas dans le but de rappeler la prairie du Grutli, mythique et quelque peu légendaire, mais plutôt pour créer un lien avec ces communautés alpestres avec lesquelles, en apparence Genève et Vandœuvres ont peu de choses en commun. Le cor des Alpes, comme le feu qui va crépiter dans quelques instants, étaient d'ailleurs des moyens de communication qui permettaient de faire passer des messages d'une vallée à l'autre. Le *e-mail* les a remplacés... mais il faut admettre que le niveau d'émotion n'est pas comparable avec la sensation éprouvée à l'écoute du son d'un cor des Alpes ou à la vision d'un feu qui s'allume! Notre exposition nationale, qui veut promouvoir et intensifier la circulation des idées à travers le pays, a l'ambition de faire réfléchir plusieurs milliers de personnes sur des thèmes tels que, entre autres, «pouvoir et liberté... ou... instant et éternité ou encore... moi et l'univers.» Il est évident que toute controverse, toute confrontation qui se fait dans le respect mutuel favorisent une nouvelle dynamique de réflexion.

L'engagement de Vandœuvres pour l'Expo 02 qui s'est manifesté en subventionnant, à la suite d'une pétition de communiers, les billets d'entrée de ses habitants et qui a conduit avec succès ses aînés sur l'*arteplage* de Morat, visait le même but : rassembler pour permettre de découvrir la diversité de notre pays. Donner à chacun la possibilité de raffermir son sentiment d'appartenance à notre pays, sans diktat, loin de la pensée unique tout en acceptant les spécificités qui font la réussite de la Suisse. Le site d'Yverdon a créé un stand appelé *Onoma*, du nom grec qui a donné onomastique, étude des noms propres, qui cherche à établir des similitudes de noms, parfois insolites, entre les localités. C'est ainsi que Vandœuvres, dans lequel il y a le nom *vindos*, blanc, se retrouve des affinités avec Chamtauroz (VD) et Ergisch (VS) ! L'étymologie peut aussi créer des liens !

La semaine dernière, l'affichette du Blick titrait : «La Suisse est un cadeau du ciel...» Ces propos ont été prononcés par de jeunes touristes étrangers revenant d'un voyage en Suisse centrale. Un autre journal titrait : «Etre Suisse rend heureux.» Quel plaisir ce positivisme dans un climat où la lecture des journaux n'aide pas à remonter le moral des citoyens ployant, jour après jour sous les mauvaises nouvelles et les perspectives sombres. Ceux de 1291 aussi craignaient des lendemains difficiles; ils se sont montrés solidaires et forts ... c'est ce qui nous fait considérer leur pacte comme acte de naissance de la Confédération.

J'ai commencé en vous rappelant *Paroles d'anges*, spectacle destiné à créer un événement culturel dans lequel un nombre impressionnant de personnes se sont investies et ont donné de leur temps. Je terminerai en disant que la volonté d'appartenance à une même communauté a abouti. C'est le même sentiment, j'en suis sûre, Mesdames et Messieurs, qui anime tous ceux qui sont venus ce soir célébrer le Premier août à Vandœuvres. Vive Vandœuvres, Vive la Suisse !

Janine Hagmann

Echos du Conseil municipal

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Séance du lundi 10 juin 2002

Le nouveau président du conseil municipal pour l'année 2002-2003, M. Christophe Imhoos, ouvre la séance par un hommage au président sortant. Il souligne l'assiduité et la disponibilité de M. Cyril de Uthemann qui a su mener les débats sans heurts et avec sénérité.

GICAL

Le maire et les adjoints informent les conseillers municipaux que le nouveau projet de convention avec le GICAL, revu et corrigé, leur sera envoyé.

Madame le Maire espère qu'une solution sera trouvée pour fin août.

Traversée du village

Les trois giratoires approuvés par le conseil seront installés à l'essai cet été.

Les conclusions seront tirées pour le projet définitif.

Rapports des commissions

Information, communication

La *Coquille* continue selon son rythme, quatre fois par an. Les habitants de la commune semblent toujours l'apprécier et les réactions nombreuses encouragent la commission à continuer.

Le procès-verbal est approuvé.

Aménagement du territoire

L'audition de deux habitants de la commune, à leur demande, a amené la commission dans un débat sur l'aménagement de la commune, les zones constructibles, la densité des constructions et la mise à jour de l'*Etude d'Aménagement de la commune de Vandœuvres*.

Le conseil municipal désire maîtriser son territoire et son évolution.

Le GICAL revient une fois de plus dans le débat, sous l'angle des différentes échéances de recours, de l'autorisation de construire en force et des capacités de traitement de déchets envisagées.

La discussion est renvoyée à la rencontre avec le comité du GICAL et à la nouvelle proposition de convention.

Bâtiments communaux, PCI

Il est nécessaire pour la rentrée 2003 d'aménager deux nouvelles classes.

La commission a étudié et débattu de deux hypothèses: dans l'ancienne école ou dans la nouvelle école.

L'ancienne école nécessitera certainement une réflexion plus globale que dans la nouvelle.

Un débat important s'est engagé sur le principe de cet aménagement et c'est à sept voix pour la construction des deux nouvelles classes dans l'ancienne école et six pour la nouvelle (une abstention) que le débat s'est clos.

Un crédit d'étude relatif à la faisabilité de cet aménagement est voté également.

Le conseil municipal a accepté la souscription de la commune, pour ses bâtiments communaux, à la variante «Energie Vitale Verte».

Culture, loisirs, manifestations communales, troisième âge

Le budget pour l'ouvrage proposé par M. Foëx, *Paysages de Vandœuvre*, est accepté.

Daniel Rinaldi

Brèves communales

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Alerte chimique à Vandœuvre

Moment de frayeur pour Thierry Pradervand, responsable de la voirie et capitaine des sapeurs-pompiers de la commune, mercredi 4 septembre à 7 heures du matin. Alors qu'il vient de commencer sa tournée mensuelle



Photos : Th. Brichet

d'évacuation des déchets encombrants, il charge sur son camion, devant le 89, route de Vandœuvre, un certain nombre d'objets dont des cartons fermés. A l'instant où il met sa broyeuse en marche, une explosion se produit à l'intérieur du véhicule. Troquant sa casquette de chef de la voirie pour celle de capitaine des pompiers, M. Pradervand sort ce qu'il peut du camion et donne l'alerte. Le SIS, le service d'écotoxicologie, la police, les pompiers de la commune et

Madame le Maire arrivent rapidement sur place, organisent une déviation de la circulation et maîtrisent le sinistre. Une forte odeur se répand sur toute la partie sud de la commune. Durant trois heures, les différents services s'activent sur le bord de la route, notamment pour éviter une pollution chimique du sous-sol. M. Landry coordonne efficacement les opérations. Il s'avère que les cartons contenaient des produits de dentisterie. Plus de soixante substances chimiques ont été



identifiées, dont de l'acide nitrique et de l'acide chlorhydrique. Cet acte de négligence, heureusement sans conséquences graves, vient nous rappeler que l'évacuation des objets encombrants ne se substitue en rien au traitement des déchets spéciaux.

Thierry Brichet

Paroisse protestante

Le 15 septembre dernier, c'est avec reconnaissance, mais aussi avec regret, que la paroisse protestante organisa une fête d'adieux pour son pasteur Olivier Schopfer. Pendant 14 années ce dernier fut présent pour tous, dans les bons comme dans les mauvais moments, sachant être à l'écoute de chacun.

Au moment de ce départ, la commune tient à remercier la famille Schopfer pour tout ce qu'elle a apporté à la vie communale et leur souhaite beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.

La paroisse protestante a accueilli le 8 septembre son nouveau pasteur, Monsieur Jean Fillet. Les autorités communales lui souhaitent, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue dans la commune.

La rédaction

Journée genevoise d'Expo.02

Le 14 septembre, Madame le Maire et la soussignée se sont rendues sur l'*arteplage* d'Yverdon dans le cadre de la journée genevoise.

Malgré un temps radieux et un enthousiasme manifeste, vos édiles politiques ont été fort déçus par le déroulement de cette journée dite officielle.

Arborant pourtant dignement leur écharpe de magistrat, les membres des exécutifs communaux, qui s'étaient déplacés en nombre avec la ferme

intention de redorer le blason genevois quelque peu terni par différents attermolements politiques, ont été tout bonnement «laissés pour compte» dans l'organisation des manifestations prévues tout au long de la journée.

Avec, pour résultat, une visite hâtive et en demi-teinte, beaucoup de temps perdu et le sentiment d'être passés à côté d'un événement dont, pourtant, la presse régionale a vanté la réussite le lendemain !

Conclusion : si le nuage aux 31'400 buses peut rivaliser avec le monolithe de Jean Nouvel par son originale beauté, rien, à Yverdon, n'a égalé le plaisir rencontré à Morat, le 5 juin dernier, en compagnie de nos aînés !

Catherine Kuffer

Chroniques du temps passé

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

L'histoire de Vandœuvres à travers son conseil municipal

Dans ce numéro, nous inaugurons une nouvelle rubrique consacrée à l'histoire de notre commune. En dépouillant les archives communales, il nous a paru intéressant d'en extraire les délibérations du conseil municipal et de les proposer en lecture. Ces comptes rendus de pléniums constituent une source non négligeable pour l'histoire des populations. C'est comme un aperçu synthétique de la vie communale d'une époque. Quelle était la population d'une région, qui la représentait, quelles étaient les aspirations des habitants ? Quelques questions dont nous pouvons entrevoir les réponses à travers ces lignes. Nous constatons également que les préoccupations des élus évoluent avec le temps, que certaines s'évanouissent avec l'Histoire, et que d'autres sont toujours d'actualité.

Le plus ancien recueil que la mairie possède débute avec la séance du 21 mai 1821. Le maire siégeant est Alexandre Patry (1758-1822), négociant, et membre du conseil représentatif de la ville de Genève (comme l'est aussi le conseiller municipal Jean-François Barde.) Il a succédé en 1819 à Guillaume-Corneille de Chapeaurouge (1773 – 1819.)

Quel est le visage de la commune au début du XIX^e siècle ? Le Traité de Turin du 16 mars 1816 entre la Cour de Sardaigne, la Confédération suisse et le canton de Genève a été à l'origine d'importants changements pour notre région. La frontière avec l'État souverain de Savoie a reculé jusqu'au Foron et jusqu'à Hermance; le tout nouveau canton suisse est entré en possession d'une grande partie de Chêne, de Choulex, de Meinier, ainsi que des communes, adjacentes au lac, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance. Autour de Vandœuvres, des remaniements de territoires ont eu lieu, et une nouvelle commune est née : Presinge. À partir de la fin de 1922, l'espace est organisé et les

limites de notre commune correspondent à peu près à celles que nous connaissons aujourd'hui.

À cette époque, le hameau de Vandœuvres compte une trentaine de bâtiments. Au-delà du périmètre villageois, on trouve des fermes, des pavillons de chasse et les maisons de campagne de familles aisées de la ville. Des secteurs de la commune, aujourd'hui construits, sont totalement inhabités. Les environs des Hauts-crêts et de l'Ecorcherie ne sont que prés ou vignes. Le sud de la commune est, quant à lui, impropre aux cultures; ce sont des paysages de marécages près de la Seymaz, et de *tattes** près des lieux qui en portent encore aujourd'hui le nom (Tattes-Fontaines.)

Cordonniers, charpentiers, tonneliers, maréchaux, faiseuses de dentelle et lingères constituent les principaux métiers exercés. Les habitants sont en majorité propriétaires de fonds, vigneron et laboureurs. À noter que plusieurs d'entre eux, même parmi les conseillers communaux, ne passent que les mois d'été à la campagne. Cette absence des conseillers a souvent provoqué l'ire des maires.

On dénombre deux auberges : *La Balance* (détruite en 1969) et *Le Cheval Blanc*. D'autres établissements, moins bien identifiés, font davantage office de débits de vin que de véritables restaurants.

On peut estimer à environ 10'000 mètres la voirie que la commune doit entretenir. Nous verrons à quel point ceci a toujours été un casse-tête pour les maires, depuis que cette tâche n'incombe plus uniquement aux particuliers. Certains chemins sont incommodes à la circulation, même pédestre, comme l'actuel chemin de la Seymaz, voire particulièrement dangereux, comme la rampe de Pressy qui ne possède pas de garde-fous ni de remblais.

* mot issu du franco-provençal *tattaz* désignant des terres en friche.

*
* *

En ce qui concerne la transcription des textes, le travail de déchiffrement de ces pages manuscrites relève parfois de la paléographie; il s'ensuit d'inévitables blancs (signalés par un ? entre parenthèses), ou des incertitudes sémantiques qui sont indiquées en italique. L'orthographe de l'époque, les solécismes et les particularismes graphiques ont été conservés.

Nous avons d'autre part choisi de publier l'intégralité des relations, car en ce temps-là les séances étaient moins nombreuses, moins longues, et certaines délibérations perdraient sans doute de leur saveur si l'on en faisait l'abrégé.

Ouvrages à consulter :

Vaucher, Gustave; Barde, Edmond. *Histoire de Vandœuvres*, Genève, 1981.

Fontaine-Borgel, Claudius. *Histoire des communes genevoises de Vandœuvres, Collonge-Bellerive, Cologny et des Eaux-Vives*. Genève, 1890.

Transcription, annotations et texte d'introduction : Emmanuel Foëx et Thierry Bricet.

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
VANDŒUVRES**

Commencé le 21 may 1821

**Délibérations du conseil municipal de la commune de Vandoeuvres
En 1821. Composé de Messieurs**

PATRY Alexandre	maire dès 1819
FOL Isaac	adjoint dès 1816
LANGIN Jn Jaq. Guillaume	
GODEMAR Jean-Louis	
BARDE Jean-François	conseillers réélus en 1820 pour trois ans
DELEAMONT Gedeon-François	
ADOR-DASSIER Jean	
CHOUET Jean-Pierre	élu en 1821 remplacement de Alexandre Cuchet, décédé

N° 1 Séance du 21 may 1821

Le conseil militaire consulte le c. m. au terme de l'article 45 de la Loi du 14 février 1818 pour savoir si les hommes du contingent de cette année sont en état de faire leur habillement uniforme, oui ou non.

Réponses :

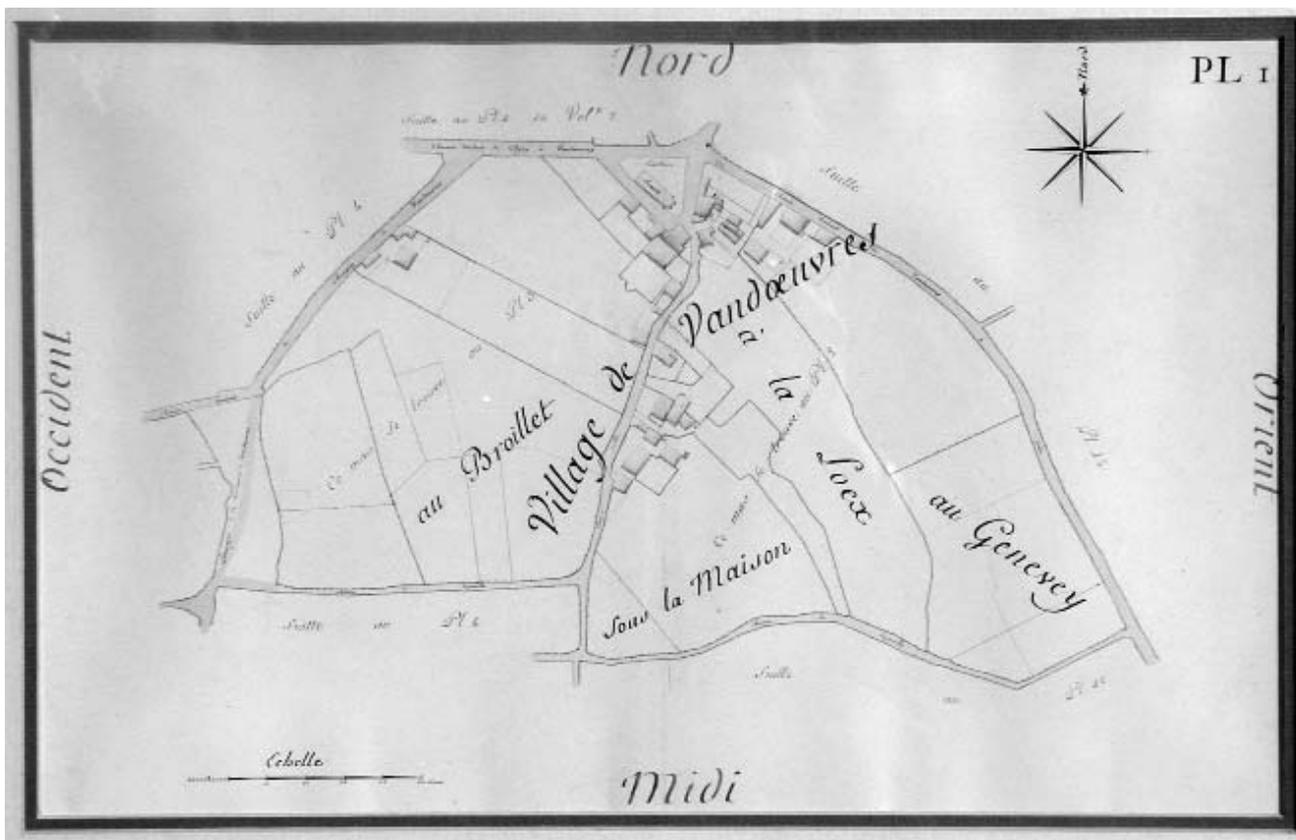
Planche Abraham-Louis	oui
Duboule Henry-Isac	non
Gros Joseph	non, fera pantalon et guêtre blanche
Rutty Philippe-Jean	oui

On observe que quoique les individus soyent nés dans la commune aucun n'y a son domicile ni de propriété.

Signatures des autorités et des conseillers

N° 2 Séance du 20 septembre 1821 à 4 heures ½ après midi

Le conseil s'est réuni en nombre légal, et sur l'invitation de la commission des communes, pour l'examen du compte-rendu par le percepteur de la commune des deniers qu'il a reçus et dépensés. Il résulte bien que la balance entre les recettes réelles et les dépenses effectuées est juste au moyen d'un reliquat de 717 florins et trois sols⁽¹⁾; mais l'on observe que plusieurs objets de recette ne sont pas effectués, notamment le produit des amendes qui doit être rentré et les 400 florins



Plan cadastral du centre du village (milieu du XIX^e siècle)

accordés par le gouvernement pour la réparation du chemin d'Ambilly. Par balance, l'on observe qu'il n'y a que 120 florins portés en dépense pour les graviers. Sur quoi, M. le président dit que postérieurement à la date du compte rendu par le percepteur, il lui a été fourni deux autres

mandats, l'un de 161 florins trois sols à Jaques Susz, l'autre une note de créancier pour gravier de la valeur de 380 florins dont l'on soumet une copie au conseil. M. Dusonc devra acquitter les parcelles à mesure qu'elles seront réclamées et justifier de leur acquittement dans un compte subséquent. Il y a aussi eu un mandat de 324 florins en faveur de Brun le maçon pour le puits citerne, qui, joint aux 962,6 livrés à Rescard et portés au compte fait un total de 1286 florins six sols qui se prélèvent sur les 1267 perçus en sols additionnels pour le puits citerne.

Monsieur Fol rend le compte des sommes qu'il a reçues en dons volontaires pour la construction du puits et qui se monte 1° à 755 florins, 2° à 102 florins pour la société œconomique. $755 + 102 = 857$.

Le compte détaillé et vérifié des dépenses se monte à 4873 florins sept sols, ce qui établirait un déficit de 16 florins sept sols pour faire la balance.

Il a pris les 16 florins sept sols sur les 33 florins huit sols qu'il avait en main, partant, il reste débiteur de 17 florins un sol sur le produit des *débris* du pont Bochet⁽²⁾; son compte approuvé et signé par les membres présents sera envoyé à la commission des communes avec le compte du percepteur. Un double en sera déposé aux archives de la commune.

Comme il restera quelque chose des 846 florins six sols alloués pour le gravier de 1820, Monsieur le maire pourra en disposer en supplément du service de 1821, attendu que les 300 tombereaux décrétés pourront n'être pas suffisants et qu'il est redu des voyages sur le service de 1820.

La séance est levée à six heures.

Signatures des autorités et des conseillers

N° 3 Séance du 4 novembre 1821
Session périodique pour 1822, présidée par Monsieur
Alexandre Patry, maire

Lecture faite du procès-verbal de la dernière séance, il est confirmé.

- 1° L'on entend un rapport sur les gardes champêtres d'où résulte que depuis l'établissement de Jaques Barthélemy Penard le service est fait avec plus de régularité; il n'y a aucune réclamation contre eux⁽³⁾.
- 2° Sur la proposition qui en est faite, le c.m., considérant que le manque d'écoulement des eaux pluviales qui remplissent les vastes fossés qui bordent le chemin qui, du pont Bochet va au pont du moulin d'Ambilly, que le croupissement contribue beaucoup au dépérissement dudit chemin, ce qui nécessite des réparations onéreuses qui n'auraient pas lieu sans cette circonstance, après mûre délibération, arrête que Monsieur le maire invitera les propriétaires riverains à faire des aqueducs dans un temps prochain limité, après lequel il sera autorisé à le faire faire à leurs frais et prendre un exécutoire pour le paiement.
- 3° L'on décide que diverses portions de chemins⁽⁴⁾ seront réparés et que cette réparation aura lieu en même temps que le service de 1821, que diverses circonstances ont empêché de mettre à exécution, et qui reste exécutoire dans son entier pour le chemin de Vandœuvres à Chougny au besoin sera le service de 1822 est arrêté comme suit :
 - 1° pour confectionner le chemin qui de la croisée mène au pont du moulin, soixante tombereaux;
 - 2° pour le chemin de Vandœuvres à l'extrémité de Pressy, quatre cents tombereaux, dont quelques uns à la ...;
 - 3° à Vandœuvres, autour de la fontaine, cinquante;
 - 4° à Crête lieu dit la place, cinquante;
 - 5° pour achever la réparation de Loveret, cinquante.

En tout, six cent dix tombereaux.

Le conseil estime qu'ils coûteront sept sols l'un et, en conséquence, alloue pour ces objets trois cent cinquante florins et dix sols et à l'inspecteur responsable de l'exécution trente-huit florins.

Sur l'invitation de la commission des communes de nommer un comité d'agriculture pris parmi les personnes qui possèdent le plus de connaissances en agriculture, a fait choix de Messieurs :

Pierre Chouet, membre de ce conseil

Daniel Deléamont, fermier de Monsieur Jurine

Henry Clerc, fermier de Noble Tronchin

Le budget est arrêté à recette connue 1413.3 florins

à dépense idem 1592.9 florins

à quoi il faut ajouter les 400 florins réduits par le gouvernement, article 10 du budget de 1820, et 79 florins un sol, plus reçu par le percepteur sur les sols additionnels pour le puits citerne en 1820, selon son compte arrêté par le conseil d'Etat le 20 8^{bre} 1821 et 717 florins trois sols dont le percepteur est redevable sous toutes dues réserves.

Ainsi fait et arrêté en séance périodique le quinze novembre 1821. Présents Messieurs Patry, président, Langin, Barde, Godemard, Deléamont, Chouet et Fol.

Signatures des autorités et des conseillers

N° 4 Du 9 may 1822 à 2 heures après midi

A la demande du conseil militaire en exécution de l'article 45 de la Loi du 14 février 1818, qui nous consulte pour savoir si les individus ci-dessous nommés sont en état de faire leur habillement uniforme, levée du contingent de 1822.

Réponse

Tombet Ami	né ici, demeure à Thônex, n'appartient pas à cette commune, ses moyens inconnus
Cuchet Louis François	oui
Meveaux Jean Denis	oui, avec le bénéfice de la Loi
Romme Jean Louis	idem
Dupuy Jean	nous est étranger, n'habite plus Chollex
Grenier Jean Alexandre	non, est originaire de Coligny

En conseil municipal le 9 may arrêté et approuvé les réponses mises à la suite des noms ci-dessus, protestant contre tout ce qui pourrait résulter des avances à faire à Ami Tombet, Jean Dupuy et Jean Alexandre Grenier, accidentellement né en ayant demeuré dans cette commune. Signé a l'original envoyé au conseil militaire par les membres présents, Messieurs J.J.G. Langin, J.L. Godemar, J.P. Chouet, Isac Fol, adjoint.

Signatures des autorités et des conseillers

Notes

- (1) M. Jacques Barrelet, archiviste à Genève, nous communique qu'il est très difficile d'estimer la valeur réelle d'une monnaie ancienne. «Des critères tels que le coût de la vie, les salaires ou encore le pourcentage du salaire consacré aux dépenses de première nécessité sont à prendre en compte.» Néanmoins, selon ses recherches, on pourrait estimer qu'un florin genevois du début du XIX^e siècle correspondrait à **2 francs et 70 centimes** de 2001.
- (2) Le Pont Bochet (alors copropriété de Choulex, de Presinge et de notre commune) était à cette époque en bois en en très mauvais état. Il nécessitait de fréquentes réparations.
- (3) Edmond Barde consacre un sous-chapitre savoureux de son *Histoire de Vandoeuvres* aux gardes ruraux. Ils imprimaient de leur influence la vie de la commune, et il semblerait que certaines démissions ne fussent pas étrangères à leur comportement. Institués sous la Restauration par la loi du 24 février 1817, leur tâche était de veiller «à la conservation des fruits et récoltes, au maintien des propriétés, à la police des chemins.» Ils étaient agents de la police judiciaire mais dépendants du maire pour la police administrative.
- (4) Comme nous l'avons mentionné dans notre introduction, nous constatons l'importance du poste concernant l'entretien des chemins. Le matériel d'empierrement coûtait relativement cher car il fallait souvent aller le chercher jusqu'au lac. Les gravières de la région, notamment celle des *Perreuses* à Crête, ne fournissaient pas un produit de bonne qualité. Pour alléger les dépenses consacrées à la voirie, l'autorité municipale demandera jusqu'en 1872 l'affectation de certains chemins en routes cantonales, sans jamais obtenir satisfaction.

Coin des lecteurs

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Lettre adressée à Mme Hagmann

Chère Madame,

Les copies des articles de presse, que vous avez eu la gentillesse de penser à me faire envoyer, me sont bien parvenues et je vous en remercie.

Je suis très heureuse que la qualité du spectacle que vous avez eu l'audace de programmer ait été reconnue par de si élogieux articles. Je sais bien que cela ne remplace pas les soirées annulées à cause de la pluie mais c'est quand même un baume au moins pour le cœur et l'esprit quoiqu'il n'arrange rien sur le plan matériel !

Cet été est une véritable catastrophe pour tous ces spectacles de plein air qui font notre joie. La fille de Ramuz rentre de Paris où des représentations de L'Histoire du Soldat viennent d'être totalement annulées...

Je profite de ces lignes pour vous redire le plaisir que j'ai eu à vous rencontrer ainsi que votre mari, vous féliciter de votre courage et de la volonté avec laquelle vous avez tous deux œuvré, vous remercier des belles heures passées dans votre superbe parc au milieu de tous ces « militants » de l'art.

Veillez recevoir, chère Madame, l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.

Pascale Honegger

Agenda

COMMUNE DE VANDŒUVRES

MUSIQUE À VANDŒUVRES

CULTES-CHORAUX 2002-2003

LE DIMANCHE À 10 HEURES:

8 septembre

Chœur de la Cathédrale

Direction: Florence Kraft

13 octobre

Ensemble vocal Heinrich Schütz

Direction: Gonzalo Martinez

10 novembre

Chœur "L'Echo de Vernier"

Direction: Diego Innocenzi

8 décembre

Chœur de Pontverre

Direction: Marie Isabelle Pernoud

12 janvier

Ensemble vocal féminin "Polhymnia"

Direction: Franck Mareon

9 février

Ensemble vocal "Orphée"

Direction: Mathieu Schweyer

9 mars

Chœur de Vandœuvre-Choulex-Cologny

Direction: Pascal Salomon

13 avril

Petits Chanteurs de la Cathédrale

Direction: Pierre Favre-Bulle

11 mai

Chœur de Vandœuvre-Choulex-Cologny

Direction: Pascal Salomon

8 juin

Chœur de Meinier

Direction: Steve Dunn

Paroisse protestante de Vandœuvre-Choulex

Pasteur de Vandœuvre 4 - 1251 Vandœuvre - Tél. 012 718 80 84 - www.pcv.ch

Pasteur: Jean Fillet - Coordination: Diego Innocenzi, organiste titulaire

BIBLIOBUS

Un jeudi par mois, le Bibliobus est à votre disposition au centre communal, de 15h. à 16h30.

Date du dernier passage pour cette année 2002 : **28 novembre.**

REPAS DES AÎNÉS

Les Aînés se retrouveront au centre communal le

jeudi 31 octobre à midi

pour un repas, qui sera suivi d'une production du groupe folklorique roumain de Satulung, invité par la commune.

FESTIVAL D'ORGUE À VANDŒUVRES

Tous les dimanches de novembre, concerts au temple de Vandœuvres, à 17h.

3 novembre : orgue (Guy Bovet) et hautbois (V. Gay-Balmaz)

10 novembre : orgue (C. Rauber) et Post Tene"Brass"Quintet

17 novembre : orgue (A. Hermann) et saxophones (M. Seeliger)

24 novembre : orgue (D. Innocenzi) et quintet vocal (C.Cornu Zozor, P. Rossier, A.Burgener, Ph. Novarina et S. Mc Leod)

Les billets seront en vente sur place une heure avant le concert (fr.15.- adultes et fr. 10.- enfants, abonnements possibles).

CONCERT D'AUTOMNE AU TEMPLE DE VANDŒUVRES

La commune organise le

1er décembre 2002

un concert de musique française. Œuvres de Poulenc, Debussy et Ravel interprétées par **Gaëtane Prouvost**, violoniste, et **Sébastien Risler**, pianiste.

Informations communales

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Mairie ☎ **022.750.14.18** www.vandoeuvres.ch e-mail : info@vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

Etat-civil (depuis le 1er janvier 2001) :

Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022.737.49.49**

Voirie ☎ **022.750.23.15**

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre (d'octobre à décembre, également le jeudi dès 13h00)

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : s'adresser à la mairie

Service du feu ☎ **022.750.23.15**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres

Poste de Vandœuvres ☎ **022.750.12.30**

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8h15-11h45 et 14h30-17h45

samedi : 9h00-11h00

Ecole enfantine et primaire 4, route de Pressy ☎ **022.750.22.17**

Jardin d'enfants Le Toboggan 2, route de Pressy ☎ **022.750.10.01**

Garderie La Tanière de l'Eveil 2, route de Pressy ☎ **022.750.14.08**

Association Koala 47, route de Mon-Idee ☎ **022.349.30.66**

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ **022.320.25.11**

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022.420.20.00**

CASS (Centre d'action sociale et de santé) Mme C. Lauper entre 14h00 et 15h00 ☎ **022.855.07.75**

Cartes d'identité délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous ☎ **022.750.14.18**



Photo : Th. Bricet

Contribution de la commune à l'OCoAE...

